

**NOTICE
TECHNIQUE**



ANNEAU DE LEVAGE MALE DIN 580:2003-08 ANNEAU DE LEVAGE FEMELLE DIN 582:2003-08

GENERALITES

Les anneaux de levage mâles selon la norme Din 580:2003-08 ainsi que les anneaux de levage femelles selon la norme Din 582:2003-08 sont fabriqués **en acier C15E**. Un marquage **CE** ainsi qu'un marquage "C15E" les différencie des anneaux en acier C 15 qui sont interdits au levage.

Ces anneaux sont généralement utilisés pour un montage permanent par exemple sur des moteurs ou des châssis afin de permettre leur transport.

CHARGE MAXIMALE D'UTILISATION (CMU)

Désignation	M8	M10	M12	M16	M20	M24	M30
CMU pour 1 anneau en utilisation monobrin 	140 kg	230 kg	340 kg	700 kg	1 200 kg	1 800 kg	3 200 kg
CMU pour chaque anneau en utilisation 2 brins à 45° maximum 	100 kg	170 kg	240 kg	500 kg	860 kg	1 290 kg	2 300 kg

Les CMU indiquées dans le tableau ci-dessus sont valables à condition que l'anneau de levage soit correctement vissé jusqu'en butée. Le support sur lequel est monté l'anneau de levage doit pouvoir supporter les forces induites sans déformation, nuisible à la sécurité. La longueur du filetage doit être suffisante.

Si le montage sur le support s'effectue avec une vis ou un écrou, il est impératif d'utiliser une rondelle sous la tête de vis ou sous l'écrou.

Les Charges CMU indiquées sont valables pour une température de l'anneau comprise entre -20°C et +200°C.

Dans le cas d'une utilisation à 2 brins, les CMU indiquées (seconde ligne du tableau) sont valables pour un angle de 45° maximum (angle d'inclinaison formé par le brin de chaîne et l'axe vertical de l'anneau). L'utilisation de l'anneau de levage avec un angle supérieur à 45° est interdit. L'alignement des 2 anneaux n'est pas nécessaire.

L'utilisation des anneaux de levage montés sur le côté du support est interdite.

MONTAGE ET UTILISATION

Avant utilisation, il est impératif de contrôler l'anneau, son support et le montage. S'il présente un dommage apparent (corrosion, déformation,...) son utilisation est interdite et il doit être mis au rebut.

L'usinage, la soudure ainsi que tout traitement supplémentaire, thermique ou de surface, sont interdits.

CONTROLE

L'usure, l'abrasion, la surcharge, la mauvaise utilisation, peuvent entraîner une déformation ou une modification de la structure de l'acier.

Il est impératif de faire contrôler régulièrement les anneaux de levage par une personne compétente, conformément aux normes nationales en vigueur et à toutes les exigences de la Directive Machine.